



---

## Mise à jour orale par la Haute-Commissaire sur la situation des droits de l'homme au Belarus

Genève, le 4 décembre 2020

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Haute-Commissaire pour son compte-rendu.

La Suisse reste préoccupée quant à la situation des droits de l'homme au Belarus. La persécution des représentants de l'opposition, de la société civile et des médias, ainsi que la détention arbitraire massive de manifestants pacifiques continue, en violation des obligations internationales du Belarus. Le manque de réaction des autorités face à l'usage excessive de la force par les agents de l'Etat est particulièrement inquiétant.

En vertu du droit international, le Belarus est tenu de mener des enquêtes indépendantes, transparentes et impartiales sur toutes les allégations de violations des droits de l'homme et de traduire les auteurs de ces actes en justice. Or, à l'heure actuelle, nous n'avons pas connaissance de l'état d'avancement d'enquêtes nationales. Nous encourageons le HCDH à suivre de près l'évolution de la situation en matière de reddition des comptes en vue de son rapport écrit et à faire des propositions concrètes pour que les enquêtes nationales soient véritablement effectives ainsi que sur la manière dont la communauté internationale peut les soutenir.

Nous appelons les autorités biélorusses à réaliser les réformes annoncées. La crise actuelle ne peut être résolue que par le dialogue avec toutes les parties prenantes, et dans le respect de l'État de droit et des droits de l'homme. La libération immédiate de toutes les personnes détenues arbitrairement serait un signal important à cet égard.

Je vous remercie.

---

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)